

3525



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE
ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD – FND)**

Prêt : FAD/N°F/SEN/LUT-PAU/99/22 du 19/08/99
FND/N°286 du 25/05/99

**RAPPORT D' ACTIVITES TRIMESTRIEL
DU PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
(FAD – FND)**

PAYS : SENEGAL

TITRE DU PROJET : PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (FAD – FND)

AGENCE D'EXECUTION : BUREAU DE GESTION DU PROJET (BGP) SOUS LA TUTELLE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL (MFFDS)

NUMERO DU RAPPORT : Vingt (20)

PERIODE COUVERTE : Juillet – Septembre 2005

762

I. DONNEES PRINCIPALES

Numéro du Prêt : Prêt FAD/N° F/SEN/LUT.PAU/99/22 du 19/08/99.
Prêt FND/N° 286 du 25/05/99.

Sources de Financement

Le projet est co-financé par :

- le Fonds Africain de Développement
- le Fonds d'Assistance Technique
- le Fonds Nordique de Développement
- la Contrepartie Sénégalaise.

Plan de Financement

Sources de Financement	Devises	Monnaie Locale	Total	% Total
FAD	5,77	4,23	10,00	54,0
FAT	0,58	1,17	1,75	9,0
FND	2,62	2,38	5,00	27,0
Gouvernement	0,00	1,85	1,85	10,0
Total	8,97	9,63	18,60	100
% du Total	48	52	100	

Estimations du Coût du Projet

- En devises : 8,97 millions U.C
- En monnaie locale : 9,63 millions U.C
- Total 18,60 millions U.C.

Répartition du Financement

- Prêt Fonds Africain de Développement (FAD) : 10,00 millions U.C
- Don Fonds d'Assistance Technique (FAT) : 1,75 millions U.C
- Prêt Fonds Nordique de Développement (FND): 5,00 millions U.C
- Contrepartie sénégalaise (Gouvernement) : 1,85 millions U.C

Date d'approbation du Prêt

FAD : 30 Juin 1999
FND : 31 Janvier 1999

Date de signature du Prêt

FAD : 19/08/99
FND : 25/05/99

Date de Mise en vigueur du Prêt :

FAD: 15 février 2001
FND: Août 2001

Date du 1er Décaissement : 11 avril 2001

Date du dernier décaissement : 31 Décembre 2004 prorogée au 31 décembre 2005

SATISFACTION DES CONDITIONS DU PRET

Conditions remplies

Conditions préalables à l'entrée en vigueur	Actions entreprises et documents fournis au FAD	Date approbation BAD
1° Fournir la preuve de la création du Bureau de gestion du Projet (BGP), des Unités Régionales de Gestion (URG), du Comité national de pilotage et des Comités régionaux de pilotage.	- Arrêté N° 8716 du 11/09/00 portant création du CNP et des CRP. - Arrêté N° 8717 du 11/09/00 portant création du BGP et des URG.	Février 2001
2° Fournir au FAD la preuve du recrutement par voie de sélection du Directeur du BGP, des Spécialistes, du comptable, des coordonnateurs régionaux, des Assistants et du personnel de soutien.	- Avis de recrutement dans les quotidiens de la place (Sept. et Décembre 1999) - Rapport d'évaluation Commission dépouillement - offres candidats - lettre N° 0360/MFASSN/ du 27 septembre 1999 adressée à la BAD. - Contrats	Fax BAD du 29/10/1999
3° Fournir au FAD, la preuve de la mise à disposition du BGP et des URG, de locaux adéquats pour servir de bureaux ;	lettre N° 4114 du 6/09/00 de Mr le Secrétaire général de la Présidence portant affectation de locaux pour le BGP et Contrats de location des URG. Lettre N° 3326 du 7 novembre 2000 du Gouverneur de Diourbel	Février 2001

<p>4°/ Fournir au FAD, la preuve de la signature de l'accord de prêt avec le FND ou la preuve de l'engagement de ce dernier à participer au financement du Projet</p>	<p>Lettre N° 6760 du 13/10/98 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances relative à une requête de financement au FND. Accord de prêt N° 286 du 25/05/99</p>	<p>Accord de prêt FND n° 286 du 25/05/1999</p>
<p>5°/ Fournir au FAD, la preuve de l'ouverture d'un compte spécial dans une banque commerciale, pour recevoir les ressources du prêt, d'un compte pour recevoir la contribution de l'emprunteur, d'un sous-compte pour supporter les menues dépenses, d'un autre compte pour le remboursement du Fonds de crédit.</p>	<p>- Lettres N° 1031/DG -CS/99 et 1032/DG-CS/99 de ECOBANK informant de l'ouverture des comptes au nom du projet pour recevoir les ressources du prêt et celles affectées au fonctionnement. - Lettre n° 6799 du 2/11/00 de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances adressée à la CNCAS - Lettre N° 348 du 7/11/00 du Directeur général de la CNCAS. - Ancien compte N° 440 01 1093 ouvert dans les livres du Trésor. Nouveau compte : 9610021</p>	<p>Fax BAD daté du 20 juillet 2000.</p>
<p>6°/ Soumettre au FAD pour avis, au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt un programme détaillé de formation pour l'ensemble du projet</p>	<p>- En rapport avec la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base, le consultant a élaboré et transmis le rapport définitif, transmis à la BAD, en avril 2002.</p>	
<p>7°/ Adopter au plus tard six mois après la mise en vigueur du prêt, le manuel des procédures opérationnelles concernant le fonctionnement du projet et le volet crédit</p>	<p>- Le manuel des opérations et procédures administratives a fait l'objet d'une validation nationale avec la participation de tous partenaires institutionnels et d'exécution. La version définitive a été transmise à la BAD en date du 17 septembre 2002.</p>	<p>17 septembre 2002</p>
<p>8°/ Affecter au projet au plus tard le 31 juillet 1999 les terrains pour la construction des cases-foyers</p>	<p>- Faisant suite à la mise en vigueur du prêt intervenu le 15 février 2001, l'étude du milieu a été finalisée au mois de mai 2002 et a permis de cibler les communautés de base, de connaître les besoins réels des populations et d'initier des investigations complémentaires sur les infrastructures socio-communautaires finalisées dans le courant du mois d'août 2002 en vue d'arrêter les sites d'accueil. L'adoption définitive des plans architecturaux intervenue au mois de mars 2003 a permis de finaliser les investigations initiées auprès des collectivités locales en vue de l'affectation des terrains, bouclée avec l'obtention des actes au 30 juin 2003.</p>	

<p>9°/ Verser chaque année au plus tard au 31 mars, sa contribution au financement des activités programmées pour l'année en cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'année 2001, la contrepartie du gouvernement est de 500 millions CFA, mise à disposition en juillet, a été domiciliée à la CNCAS, en ce qui concerne le fonds de crédit et dans les livres du Trésor Public pour la quote-part relative au fonctionnement, et a été mobilisée à hauteur de 462.674.045 FCFA FCFA. - Quant à l'exercice 2002, la mobilisation n'a été effective qu'au mois de juillet 2002 en raison de la modification des nomenclatures budgétaires en faveur de celles de l'UEMOA. Les charges liées au fonctionnement ont été en partie mobilisées malgré les difficultés inhérentes aux procédures du Trésor Public. En ce qui concerne la contribution au fonds de crédit de 365 millions dont l'arrêté de versement a été signé en date du 27 septembre 2002, le montant n'a été viré dans les comptes de la CNCAS, qu'au mois de juillet 2003. - Pour l'année 2003, la notification du budget 2003 datée du 6 janvier 2003 a été faite pour un montant de 397 millions de FCFA dont 229 millions représentant la contribution du Gouvernement au fonds de crédit et le reliquat est attribué au fonctionnement et aux charges sociales et charges locatives des URG de Tambacounda et Kolda. La mobilisation des fonds de contrepartie a été effective en date du 11 juin 2003, pour le fonctionnement. Le fonds de crédit a été viré en date du 15 juillet 2003 dans le compte ouvert à cet effet. - Pour l'exercice 2004 ; un montant de 300 millions de FCFA a été alloué au Projet dont 132 millions représentant le fonds de crédit par décision n°3293 du 18 mars 2004 ; le reliquat de 168 millions est attribué au fonctionnement du Projet. Le compte de dépôt a été alimenté dès le 3 mars 2004. - Pour l'exercice 2005, un budget de 300 millions a été alloué soit 175.350.000 FCFA pour le volet crédit et 124.650.000 FCFA pour le fonctionnement du Projet. La première allocation pour le fonctionnement d'un montant de 35 millions a été virée le 3 mars 2005. La décision de versement du fonds de crédit pour un montant de 175.350.000 FCFA introduite le 9 février 2005 a été payée dans le compte CNCA le 10 août 2005.
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>10°/ Mettre à la disposition des SFD, les fonds relatifs au volet crédit, avant le démarrage de l'activité de crédit et communiquer les accords de conventions.</p>	<p>- A la suite du diagnostic des SFD et des structures de caisse de base, le projet de convention a été corrigé suite aux observations de la BAD transmises au Projet le 1er août 2002 et a permis d'initier une réflexion sur les modalités pratiques de partenariat avec les SFD. Un atelier a été organisé en date du 10 octobre 2002 par le Projet en rapport avec la Cellule AT/CPEC du Ministère de l'Economie et des Finances et a facilité la finalisation de la convention en rapport avec ces partenaires. Faisant suite à la signature des conventions avec les SFD et à la transmission d'une requête de financement appuyé d'un programme prévisionnel, dès le 7 janvier, la mise à disposition du fonds de crédit a été faite à hauteur des montants disponibles soit 403 650 000 FCFA constitués des 365 millions mis à la disposition par l'Etat et des intérêts produits par ce placement. Conformément aux dispositions arrêtées dans la convention signée avec les SFD, sur recommandation de la BAD, le renouvellement du fonds de crédit est fait sur la base d'une demande accompagnée de pièces justificatives des sommes précédemment mises à leur disposition.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Autres Conditions

Conditions remplies	Actions entreprises et documents fournis au FAD	Date Approbation BAD
R A S	R A S	R A S

Les principales difficultés rencontrées tournent essentiellement autour de:

- la lenteur observée dans les procédures de satisfaction de certaines conditionnalités ;
- Les lenteurs à certains niveaux du processus de décaissement de la contrepartie ;
- La lenteur observée dans le traitement des dossiers par la BAD.

II. ORGANISATION ET GESTION

Le Projet est administré par un bureau de gestion basé à Dakar et des Unités Régionales de Gestion au niveau des 5 régions d'intervention du projet que sont : Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda.

Au niveau national, le bureau de gestion du projet (BGP) est dirigé par une Directrice Nationale assistée :

- d'un administrateur gestionnaire.
- d'un spécialiste en IEC / Alphabétisation ;

- de deux spécialistes en micro-finance ;
- d'un spécialiste en génie rural ;
- d'une gérante de la régie d'avance ;
- d'une comptable ;

Le BGP dispose d'un personnel de soutien composé de trois (3) secrétaires, trois (3) chauffeurs, d'un responsable de la documentation et de la reprographie et d'un assistant financier et comptable (pris en charge par la contrepartie). Il dispose aussi d'un gardien de jour et de deux gardiens de nuit recrutés par le biais d'une société de gardiennage. Le nettoyage des locaux est assuré par des agents mis à disposition par la société recrutée à cet effet.

Le BGP est aussi appuyé par un Comité National de Pilotage (CNP) pour l'orientation et la coordination des activités.

Au niveau régional, l'Unité de Gestion comprend :

- un coordonnateur de l'Unité ;
- un adjoint, assistant en développement à la base ;
- une secrétaire ;
- un chauffeur ;

Par le biais de la société de nettoyage et de la société de gardiennage, il est mis à la disposition de chaque URG, respectivement :

- un agent en charge de la propreté des locaux et
- un gardien de nuit devant veiller aux biens du Projet.

L'Unité Régionale de Gestion est chargée de coordonner et de superviser toutes les actions du projet dans la région. Elle est assistée dans ses tâches par un Comité Régional de Pilotage (CRP), des Comités Communaux de Pilotage (CCP) et des Comités Locaux de Pilotage (CLP).

Il convient de noter que le personnel de direction du BGP a pris service en Juin 2000 et le personnel cadre de même qu'une partie du personnel de soutien, en Septembre 2000.

Il faut aussi signaler que l'arrêté portant création du BGP et des URG a été signé le 11 septembre 2000 et enregistré sous le numéro 8717.

Les principales contraintes notées dans le cadre de la gestion du projet tournent essentiellement dans la lenteur observée dans les procédures de satisfaction des conditionnalités, dans les procédures d'acquisition et la mise à disposition tardive des fonds tant au niveau de la contrepartie qu'au niveau de la BAD.

Il mérite de rappeler la lenteur constatée dans la mise à disposition de moyens satisfaisants de travail, par :

- la réfection tardive de l'URG de Thiès intervenue en Juin 2002, suite à la mission de supervision de mars 2002, au cours de laquelle, il avait été retenu de prendre en charge les coûts sur les fonds mis à disposition par le FAD

- l'acquisition auprès de la centrale d'achat du Programme des Nations Unies, IAPSO et les moyens matériels et logistiques acquis, arrivés, pour une partie, en octobre 2001 n'ont été mis à la disposition du Projet qu'en mi-mars 2002, en raison des lenteurs dans le processus de dédouanement. Il en est de même du matériel de froid et de reprographie à la possession du Projet.
- Cette constatation est aussi valable pour le mobilier de bureau pour lequel l'avis de non objection de la BAD n'a été délivré que le 26 avril 2002 et, suite au processus d'approbation nationale, la livraison a été bouclée en fin août 2002.

Par ailleurs, suite à la vacance du poste de comptable, après autorisation de la BAD par fax du 19 juin 2001, le travail de comptabilité a été assuré par un consultant jusqu'en mars 2002, date de prise de service de la comptable et de l'Administrateur Gestionnaire recrutés sur avis de la mission de supervision de la BAD. En effet, suite à l'approbation des termes de référence et à la finalisation des procédures de sélection, la comptable a pris fonction le 11 mars et l'Administrateur Gestionnaire, le 18 mars 2002.

III. ACQUISITIONS DE BIENS ET SERVICES

Catégories des acquisitions	Appel d'offres		En Millions d'UC			
	AOI	AON	Autres	Liste restreinte	FAB	Total
1. Travaux de génie civil						
1.1. Construction/réhabilitation			1,82 (1,72)		2,03	3,85 (1,72)
2. Biens						
2.1. Equipement BGP, BCSP, DPS, CERP.			0,46 (0,46)			0,46 (0,46)
2.2. Mobilier et Equipement des ONG et CVEC			1,96 (1,96)		2,36	4,32 (1,96)
3. Service de Consultants						
3.1. Etude et Supervision				0,15 (0,15)	0,29	0,44 (0,15)
3.2. Service de Consultants				1,43 (1,43)	0,12	1,55 (1,43)
3.3. Formation				3,24 (3,24)	0,09	3,33 (3,24)
3.4. Audit				0,06 (0,06)		0,06 (0,06)

4. Divers						
4.1. Fonctionnement			0,98 (0,98)		0,10	1,08 (0,98)
4.2. Fonds de crédit			3,50 (1,75)			3,50 (1,75)
TOTAL			8,21 (6,87)	5,39 (4,88)	5,00	18,60 (11,75)

Autres : Contrats directs gérés par l'AGETIP ; Acquisition par IAPSO ; Consultation de fournisseurs à l'échelon national ; non acquisition

() : Financement FAD / FAT

FAB : Financement autre que FAD / FAT et Gouvernement : FND

IV. PROGRAMME DE TRAVAIL

Dans le cadre de la mise en œuvre de chacune des composantes du Projet, l'état d'exécution des activités inscrites dans le planning trimestriel se présente comme suit :

IV.1 Composante Renforcement des capacités

- ⇒ Poursuite du travail des relais en intermédiation sociale dans les communautés de base ;
- ⇒ Approbation de l'avenant par les autorités compétentes ;
- ⇒ Poursuite de la mise en place bibliothèques et des ouvrages de post alphabétisation ;
- ⇒ La formation des formateurs en direction de 20 serignes daaras ;
- ⇒ Recyclage des membres des organes de CLEC et finalisation de la formation des responsables des organes des CAPEC

IV.2 Composante Micro finance et Activités génératrices de revenus

- ⇒ Encadrement technique des populations par les ONG ;
- ⇒ Mise à disposition des fonds par les SFD ;
 - Financement des requêtes soumis par les bénéficiaires ;
- ⇒ Mise en place du dispositif de pérennisation ;
 - Montage des organes des CAPEC ;
 - Recyclage des membres des CLEC ;
 - Formation des membres des organes des CAPEC ;
- ⇒ Recrutement d'un bureau d'études chargé du renforcement des capacités des partenaires ;

IV.3. Composante Infrastructures/ Equipements et Hydraulique

- ⇒ Réception des ouvrages hydrauliques et d'assainissement finalisés ;
- ⇒ Contractualisation pour la mise en œuvre du programme complémentaire ;
- ⇒ Réalisation de toutes les infrastructures prévues ;
- ⇒ Livraison et installation des équipements et mobiliers destinés aux infrastructures ;

- ⇒ Fonctionnement des infrastructures ;
- ⇒ Formation destinée aux opérateurs pour l'entretien et la maintenance des équipements post-récolte ;

IV.4. Composante Gestion

- ⇒ Supervision des activités par les URG et les composantes
- ⇒ Recueil d'informations sur le niveau de sinistres des communautés de base et identification des solutions urgentes à adopter ;
- ⇒ Mission de supervision de la BAD

V. ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES

V.1. ACTIVITES PROGRAMMEES ET REALISEES

Volet Sensibilisation et IEC

La troisième phase de sensibilisation des relais en intermédiation sociale couvrant la période juillet à décembre 2005 a été lancée en vue de la pérennisation des investissements du projet. Les missions spécifiques assignées à cette activité de consolidation peuvent être résumées comme suit :

- Identifier les centres de ressources communautaires pour chaque village ou quartier pouvant accueillir les meubles de rangement et les ouvrages de post-alphabétisation ;
- Promouvoir le réseautage des relais en alphabétisation en vue de faciliter leur accès au financement des AGR et conséquemment leur maintien dans les communautés ciblées ;
- Préparer les communautés à l'organisation des foras régionaux et du forum national doté en perspective du prix du Premier Ministre ou du Président de la République pour stimuler l'esprit de compétitivité et de créativité dans les ateliers thématiques ;
- Contribuer à l'accroissement du taux de recouvrement des prêts consentis aux bénéficiaires ;
- Aider les bénéficiaires à investir des créneaux porteurs pour une meilleure utilisation de leurs ressources et aussi à développer la culture de l'épargne en vue d'une pérennisation de leurs activités après remboursement ;
- Assurer le suivi pour un bon fonctionnement des infrastructures et équipements mis en place par le projet ;
- Sensibiliser les collectivités locales pour la prise en charge de certains coûts récurrents qui ne seraient pas à la portée des bénéficiaires (la prise en charge des gardiens par exemple) ;
- Aider à la redynamisation des comités villageois et de quartiers pour une bonne coordination des activités du projet dans leurs communautés respectives.

A cet effet, durant le trimestre juillet à septembre 2005, 6 sorties ont été réalisées par relais pour chaque communauté de base. Avec le sinistre faisant suite aux inondations, les relais des zones concernées ont vu leurs missions reconsidérées pour aider à l'évaluation des méfaits de cette catastrophe et des besoins spécifiques par communauté de base.

Volet alphabétisation fonctionnelle

L'état d'exécution du programme reflète la formation initiale et le recyclage de **40** formateurs, de **120** superviseurs, de **1200** facilitateurs, l'Alphabétisation de **35 428** personnes dont **29 644** femmes alphabétisées et **5784** hommes alphabétisés dans **1200** classes ouvertes et dotés de matériels didactiques et pédagogiques.

Malgré les acquis notés, il a été jugé nécessaire de les renforcer par une phase de consolidation et de post alpha pour l'opérationnalité des personnes ressources endogènes (relais et comités de gestion). Le projet avait initié un atelier de lancement tenu les 1^{er} et 2 juin 2005 en vue de discuter avec les principaux intervenants et fixer un programme prévisionnel pour l'achèvement de cette activité dans les délais fixés pour le Projet. Seulement, le retard accusé dans l'approbation de l'avenant à la convention signée avec le maître d'ouvrage délégué n'a pas aidé au lancement du programme de consolidation dans les délais requis. Ainsi, l'avenant est en approbation au niveau des autorités nationales avant son exécution prévue en fin octobre 2005.

La formation des formateurs en direction de 20 serignes daaras :

Dans le cadre de la protection des enfants talibés dans les CB ciblées par le Projet, il a été initié la formation de formateurs des 20 Serignes Daaras réalisée entre le 22 août le 11 septembre 2005 en langues Pulaar et Wolof ; la formation entièrement financée par le projet et exécutée par l'opérateur en alphabétisation ADIS, sera suivie du transfert du savoir aux enfants talibés des 20 daaras en âge de s'alphabétiser ; chaque participant a été doté de manuels de lecture et de calcul et d'un trousseau de fournitures.

Le recyclage des responsables de CLEC et CAPEC :

Le recyclage des responsables des caisses locales d'épargne et de crédit (CLEC) à la gestion financière, gestion de crédit et promotion de leurs structures entamées en juillet s'est poursuivi dans les cinq régions d'intervention du pays. Il a été également formé les responsables des organes des caisses populaires d'épargne et de crédit (CAPEC) à plusieurs thèmes pour le bon suivi de leurs mutuelles, suite au réseautage des CLEC.

Composante II : Micro finance et appui aux activités génératrices de revenus

Au titre de cette composante, le projet finance, en fonction de la demande, des activités génératrices de revenus, par l'offre de services de proximité adaptés en matière de micro finance.

Encadrement technique des populations par les ONG :

Les **14** ONG recrutées pour l'encadrement technique des bénéficiaires ont élaboré de **30 000 à 50 000** requêtes de financement entre mai et septembre 2005 soit une progression de plus de 67% et assuré la formation de **5128** bénéficiaires de la composante tout au long du projet. Au sortir de ces formations, les bénéficiaires ont amélioré leurs capacités techniques et managériales pour gérer efficacement leurs structures et activités. Par ailleurs, il convient de rappeler que suite au désistement de l'ONG AFRICARE, pour l'encadrement technique des populations des départements de Bakel et Tamba, le Projet a proposé à la BAD son remplacement, par l'ONG

ANMFR qui intervient déjà pour le compte du projet dans le département de Mbour. En retour la Banque a demandé des compléments d'informations sur des annexes au protocole par fax en date du 29 août 2005. Cette demande a été satisfaite par le projet le 19 septembre 2005.

Poursuite du financement des requêtes par les SFD et les CLEC :

Suite à l'achèvement des conventions signées avec les 9 SFD, les nouvelles ont été passées avec CMS, ACEP et 11 nouvelles SFD pour la poursuite des activités jusqu'à la fin du projet. Le dossier de réaffectation des communautés de base initialement financées par PAMECAS a été soumis à la Banque le 15 février 2005 pour avis. Le 16 août 2005, des compléments d'informations à ce propos ont été transmis par le projet.

Sur l'enveloppe de **2.580.000.000 FCFA**, le Projet a déjà **mobilisé 2.390.600.000 FCFA** répartis comme suit : la contrepartie de l'Etat pour un montant total de 1.315.498.160 FCFA (y compris les intérêts jusqu'en fin 2004 d'un montant de 24.877. 728 F) et le FAD, 1.075.101.840 FCFA. Le dernier virement d'un montant de 420.330.870 FCFA est en date du 13 septembre 2005 et fait suite à la demande de décaissement adressée à la banque le 11 avril 2005 pour 632.600.950 FCFA. Le reliquat s'élève à 212.270.080 FCFA relatif à ASACASE dont le contrat comportait une erreur de calcul. Pour l'ensemble des conventions qui sont arrivées à expiration en fin juin 2004, il a été demandé aux SFD, de reverser les montants recouverts dans le compte du Projet ; à ce jour, un versement de 679.362.092 F CFA a été déjà enregistré.

Les SFD ont pu toucher 557 communautés de base sur les 600 prévues, financé 36.087 projets (dont 450 CLEC) pour un volume de crédit de **2.354.860.155 FCFA**. Pour le remboursement, 96% des fonds arrivés à échéance (plus de 1.632.707.055 FCFA) sont recouverts soit 1.567.398.773 FCFA dont une bonne partie est recyclée dans le financement de nouveaux projets. Le taux de remboursement pour les CLEC est à 98%. Il convient, cependant de souligner que pour des Activités Génératrices de revenus de petits montants, le taux de remboursement est plus élevé dans les secteurs à cycle de production court où le capital est très vite reconstitué comme le petit commerce, la restauration.

Les proportions des activités financées, par secteur, se déclinent comme suit : petit commerce : 50% ; emboûche:15% ; agriculture/maraîchage : 15% ; teinture : 10% ; restauration : 3% ; transformation de produits locaux : 2%.

Mise en place du dispositif de pérennisation du fonds de crédit :

Un total de 517 caisses locales d'épargne et de crédit (CLEC) ont été mises en place dans les villages et quartiers ciblés ; elles sont constituées d'un conseil d'administration, d'un comité de crédit, d'un comité de surveillance et de contrôle, et d'un gérant. Les CLEC sont alimentées par les SFD et accordent des crédits à leurs membres de la première catégorie (crédit maximum de 25.000 FCFA).

Au niveau des cases foyer construites par le Projet, il a été implanté 16 Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC) qui doivent polariser l'ensemble des CLEC environnantes et fonctionner comme des SFD. Pour les zones non couvertes par ces cases foyer, les populations se

chargeront de trouver un local pour abriter les 59 autres CAPEC qui y sont créées. L'objectif de la mise en place de ces structures (CLEC et CAPEC) est de faciliter l'accès au crédit des populations ciblées vivant dans des zones enclavées, tant sur le plan de la proximité que sur le plan de l'assouplissement des conditions d'octroi. Le dispositif de financement, incluant les CLEC et les CAPEC, a été présenté et discuté avec l'expert en Micro finance de la Banque, lors de la mission du Projet à Tunis en Janvier 2005. A ce propos, sur recommandation de la Banque, les termes de référence relatifs à l'étude sur la pérennisation dudit dispositif ont été transmis pour approbation à la Banque le 11 avril 2005. L'avis de la Banque est attendu pour démarrer cette étude.

Recrutement d'un bureau d'études chargé du renforcement des capacités des partenaires :

Les thèmes de formation prévus par l'accord de prêt seront poursuivis à l'intention d'autres participants en provenance des structures partenaires du PLCP avant la fin du mois de Novembre 2005. Le processus de recrutement du bureau d'études chargé de cette formation est en cours. La Banque a déjà donné son avis de non objection pour le DAO et le dossier d'appel d'offres est transmis aux cinq cabinets retenus sur la liste restreinte, depuis le 10 Août 2005. Les propositions techniques ont été ouvertes en date du 26 Septembre 2005 à 10 heures 30 conformément au dossier de consultation. L'évaluation a commencé et l'adjudication provisoire sera soumise à la BAD pour avis.

Composante III : Infrastructures, Equipements et hydraulique

Cette composante vise l'amélioration des conditions de vie et de travail des groupes cibles à travers trois sous composantes : (i) Infrastructures et équipements sociocommunautaires ; (ii) Hydraulique villageoise ; (iii) Cases foyers et garderies socio-éducatives. Pour ce trimestre :

Sous composante : Hydraulique villageoise financée sur fonds FND :

Une mission du Fonds Nordique de Développement composée de la Vice Présidente et du Task Manager avait effectuée du 15 au 18 juin 2005 au Sénégal et une visite de sites avait été organisée dans les régions de Thiès, Diourbel et Dakar au cours de laquelle des ouvrages hydrauliques ont été inaugurées avec Madame le Ministre de la Femme, de la Famille et du Développement Social. Ainsi, par courrier daté du 12 août 2005 joint au présent rapport, la Vice Présidente a exprimé toute la satisfaction du FND et réitère l'excellente performance du Projet qui lui a valu le meilleur classement dans le système d'évaluation de performance du portefeuille de Projets du FND.

Réception des ouvrages hydrauliques et d'assainissement finalisés :

Deux entreprises CDE et SVTP/GC recrutées pour la réalisation de 120 puits hydrauliques et, 60 mini réseaux d'eau potable et 120 latrines, ont démarré les travaux le 26 novembre 2003 avec des délais d'exécution de onze (11) mois et les ont achevés

Sur l'ensemble des sites du projet, les travaux de Salémata et Fongolimbi ne sont pas encore réceptionnés à cause des problèmes d'accès à ces deux sites en saison de pluies. Les travaux de la

région de Diourbel ne sont pas encore réceptionnés, la mission a débuté le 28 septembre 2005. Pour les régions des Dakar, Thies, Kolda et Tamba, les travaux sont réceptionnés.

L'entreprise de construction CDE avait eu un avenant de contrat sans incidence financière pour modifier 37 des 120 puits initialement prévus en mini forages et, elle reste dans l'attente du règlement de sa facture.

Contractualisation pour la mise en œuvre du programme complémentaire :

Une extension du Prêt FND d'un montant de deux milliards F CFA a été signée entre l'Etat sénégalais et le Fonds nordique. Ce programme additionnel sera exécuté jusqu'en décembre 2006, conformément au terme de l'accord amendé. Ce programme supplémentaire a déjà démarré et les marchés approuvés le 20 mai 2005.

Les procédures de sélection des entreprises pour la réalisation des ouvrages hydrauliques de captage, la construction des réseaux d'approvisionnement en eau potable, le contrôle des travaux hydrauliques et la fourniture des électropompes thermiques et solaires sont terminées et présentement les contrats sont signés et sont en cours d'approbation. :

- la construction de 62 puits, par l'entreprise SVTP / G.C (contrat signé le 12/09/05) ;
- la construction de 31 réseaux et 62 latrines, par l'entreprise GENITE (contrat signé le 12/09/05) ;
- la construction de 16 électropompes thermiques et 15 électropompes solaires, par l'entreprise Dansk Solenergi (contrat signé le 26/07/05) pour un montant de HT HD 526 919,81 Euro ;
- le contrôle des travaux par le bureau Hydroconsult International (contrat en cours de signature) ;

Une campagne de géophysique préalable au démarrage des travaux est également envisagée et le Projet a reçu en date du 22 septembre 2005 l'avis de non objection du FND, sur les résultats de la procédure de sélection du consultant. L'étude visée pourrait démarrer vers le 25 octobre 2005.

Sous composante Infrastructures et équipements financés sur fonds FAD :

Réalisation de toutes les infrastructures prévues :

Le programme de construction comprenant 16 cases foyers, 14 cases des tout petits, 14 cases de santé à réaliser sur 36 sites y compris les travaux supplémentaires, a été entièrement réalisé et les réceptions provisoires prononcées pour l'ensemble des ouvrages. Les réserves formulées sur certains ouvrages de Kédougou, Diaroumé et Kounkané ont toutes été levées sauf à Fongolimbi et Salémata, devenus inaccessibles pendant la saison des pluies.

Livraison et installation des équipements et mobiliers destinés aux infrastructures :

Pour les équipements destinés aux cases des tout petits et cases de santé, les contrats ont été signés avec les sociétés AFKO, pour la fourniture de cinq groupes électrogènes, Buhan Teisseire, pour le matériel informatique, Papeterie Inter et, Koleuré Distribution pour les articles divers et, C.C.B.M. En ce qui concerne le matériel pédagogique et le mobilier destinés aux cases des tout

petits, le Projet a obtenu l'avis de non objection de la Banque pour d'une part, signer une entente directe avec la société NATHAN détentrice des Copyrights sur le matériel pédagogique, d'autre part, relancer la consultation sur le mobilier. Le projet d'entente directe a déjà été finalisé après confirmation de la cotation de NATHAN, il a été soumis à la Banque, pour avis le 20 septembre 2005. En ce qui concerne le mobilier, le lancement de la consultation a été effectif le 27 septembre 2005.

Fonctionnement des infrastructures :

Les bâtiments sont équipés pour en permettre le bon fonctionnement (cours théoriques et pratique) et générer des ressources suffisantes pour pérenniser les activités du complexe construit : machines à coudre, ordinateurs, lits, tables, casques chauffants, ustensiles de cuisine,... Les ressources tirées de frais de formation et augmentées des revenus issus des services à la clientèle, sont versées dans les caisses communautaires et servent à rémunérer les formateurs et à maintenir le fonctionnement du centre selon un principe d'auto-financement du complexe (travaux de réparation,...). La qualité et la complémentarité des activités devraient permettre au centre de se développer rapidement.

La salle polyvalente réservée aux réunions, formations et sensibilisations contient: 1 grand tableau noir, un ensemble TV/vidéo, 2 armoires, 1 réfrigérateur, 3 bureaux et plusieurs chaises.

La Case des Tout-petits comprend des tables-bancs, une salle de repos, 1 lot de jeux éducatifs pour l'initiation en informatique et une salle NTIC contenant 2 PC complets.

La Case Foyer comprend plusieurs ateliers de : coiffure pour une trentaine d'élèves et une coiffeuse, de couture pour les apprenties et le maître tailleur, de teinture pour des apprenantes et une formatrice agro-alimentaire avec une chef cuisinier et des assistantes, Deux chambres de passage pour 4 visiteurs. Elle compte également un atelier NTIC avec 5 PC, une imprimante et une photocopieuse, un tableau noir, servant à la formation de la jeunesse locale.

La caisse communautaire sert de banque pour toute la communauté participant aux activités du complexe. Cette CAPEC fédère plusieurs CLEC qui mène au niveau de chaque quartier ou village environnant les services de microfinance. Ceci garantit l'accès aux ressources mises en place par le Projet et facilite que les fonds recueillis puissent être auto- renouvelables. A terme, ces CAPEC vont constituer un réseau.

Formation destinée aux opérateurs pour l'entretien et la maintenance des équipements post-récolte :

La formation destinée aux opérateurs pour l'entretien et la maintenance des équipements post-récolte a été réalisée par les fournisseurs au moment de l'installation de ces équipements. Pour la formation des 378 comités de gestion, par les agents des CERP, le Projet a obtenu l'avis de non objection de la Banque le 29 juillet 2005. Il en est de même de la formation des agents des cases de santé (agent communautaire de santé et matrone) et celle destinée aux animateurs polyvalents (des cases des tout petits). Les sessions seront planifiées en début octobre, en rapport avec les services techniques de l'Etat impliqués.

Composante IV : Gestion du projet

⚡ Supervision des activités par les URG et les composantes

Au cours du travail, les missions de suivi-supervision ont particulièrement mis l'accent sur :

- Le remboursement du crédit et le financement des CLEC ;
- le réseautage des CLEC et la mise en place des CAPEC ;
- le recyclage des responsables de CLEC en gestion de crédit ;
- la mise en place des mobiliers et équipements destinés aux infrastructures socio-communautaires ;
- l'organisation des comités de gestion et l'identification des responsables à former.

⚡ Recueil d'informations sur le niveau de sinistres des communautés de base et identification des solutions urgentes à adopter :

Suite aux inondations dont sont victimes certaines zones d'intervention du projet dans les régions de Dakar et Kolda (voir liste en annexe), le Bureau de Gestion du Projet (BGP) a initié une action de solidarité en sollicitant l'apport de tout le personnel, et a effectué une tournée dans lesdites localités pour s'enquérir de l'état des dommages, et manifester son soutien et sa compassion à l'endroit des populations sinistrées des communautés de base ciblées par le projet. En effet, aucune rubrique budgétaire du Projet ne permet de faire face à de telles situations.

Ainsi la Directrice du PLCP accompagnée du staff du BGP et de l'Unité régionale de Dakar, s'est rendue les 31 août et 1er septembre 2005 dans les collectivités suivantes :

Départements de Pikine et Guédiawaye :

- 1- Commune d'arrondissement de wakhinane Nimzatt
- 2- Commune d'arrondissement de Dalifort
- 3- Commune d'arrondissement de Djida Thiaroye kaw
- 4- Commune d'arrondissement de Guinaw Rail NORD
- 5- Commune d'arrondissement de Guinaw Rail SUD
- 6- Commune d'arrondissement de Tivaouane Diacksao

La mission a été accueillie par les différentes autorités locales : maires, délégués de quartier et représentants des bénéficiaires qui ont profité de l'occasion pour saluer l'intervention du Projet dans leurs localités ; interventions qui, sans nul doute, ont contribué à l'amélioration de leurs conditions de vie. N'eut été ce sinistre, les résultats déjà probants enregistrés auraient été très significatifs et pérennisés.

La mission a remis, au nom de l'ensemble du personnel du Projet, à titre symbolique, dans chacune des localités visitées, un lot d'habits et un soutien financier pour faire face aux besoins immédiats.

Lors des différentes étapes de la tournée (voir photos jointes en annexe), la mission a pu faire les constats suivants :

- ❖ des zones déjà victimes de la pauvreté et entièrement inondées par les eaux pluviales mêlées à celles des fosses septiques, ce qui pose un véritable problème de santé publique ;

- ❖ des populations déplacées vers des sites de recasement provisoire (camps, hôpitaux, établissements scolaires, autres centres d'accueil) ;
- ❖ des cas de choléra enregistrés dans la zone de Hann Bel Air, de l'avis des autorités municipales, et cela suite aux conditions sanitaires défavorables ;
- ❖ une dispersion des populations dans les différents sites de recasement d'où la difficulté d'avoir dans l'immédiat une situation exacte de la position des uns et des autres ;
- ❖ de nouvelles priorités identifiées pour assister les populations victimes.

Les hypothèses et risques liés à cette catastrophe peuvent être déclinés comme suit :

- ❑ Déplacement des apprenants et bénéficiaires de crédit dans les sites de recasement et autres destinations inconnues ;
- ❑ Recouvrement des prêts devenant inquiétant de par l'envergure du sinistre et le déplacement des populations bénéficiaires ;
- ❑ Perte de certaines avancées enregistrées pendant toute la durée des interventions du projet telles que les acquis en sensibilisation, alphabétisation, gestion des activités génératrices de revenus et communautaires, organisation des populations ;
- ❑ la poursuite et le suivi des différentes actions du projet dans ces zones touchées sont aléatoires.

Les solutions préconisées sont les suivantes :

- ❑ Redéployer les relais en intermédiation sociale, initialement chargés de la sensibilisation des populations de nos communautés de base, pour l'évaluation exhaustive de l'état du sinistre et de ses conséquences dans les zones d'intervention du Projet ;
- ❑ Faire l'état des lieux concernant tous les domaines d'investissement du projet dans les localités sinistrées bénéficiaires des actions du projet ;
- ❑ Envisager la poursuite des actions du projet suivant l'évolution de la situation ;
- ❑ Prévoir une période de consolidation des actions du projet dans ces zones, lors de la deuxième phase du Projet.

Les actions réalisées à cet effet par le Projet :

- ❑ La rencontre avec les autorités locales des zones sinistrées pour leur transmettre un message de compassion et de solidarité et leur remettre au nom du personnel du Projet une contribution symbolique ;
- ❑ L'implication des relais en intermédiation sociale des zones sinistrées pour l'évaluation de la situation et des besoins urgents des populations touchées ;
- ❑ L'appréciation des investissements directs réalisés par le Projet dans ces 37 communautés de base chiffrés à 388 701 500 FCFA ;
- ❑ La saisine de la BAD (par note d'information) pour rendre compte du niveau de sinistre et ses enjeux et pour demander l'autorisation d'utiliser les intérêts générés par le fonds de crédit pour un montant de 24 274 668 FCFA afin de couvrir les besoins identifiés se déclinant comme suit :
 - Appui à l'évacuation des eaux stagnantes grâce à l'acquisition de moto-pompes et

- de carburant, et la motivation des agents affectés à ce travail, la location de camions citerne pour les zones éloignées de la mer ;
- Appui à l'hygiène des sites inondés : remblai avec du sable, achat de produits désinfectants, etc.

La réponse de la BAD est attendue pour donner suite à ces mesures d'urgence. Pour l'instant, le Projet a arrêté ses activités de financement et d'alphabétisation dans ces zones où l'essentiel des populations ont été relogés dans des camps ou des écoles, généralement même sous des tentes.

✚ Mission de supervision de la BAD :

Une mission de la Banque africaine de développement a séjourné au Sénégal du 08 au 27 septembre 2005 en vue de superviser le projet de Lutte Contre la Pauvreté, conjointement à la supervision des projets Santé I et II et Education.

La mission a eu des séances de travail avec l'équipe du projet, les partenaires impliqués dans l'exécution du projet et a visité des infrastructures socio communautaires dans la banlieue de Dakar à Wakhinane Nimzatt et à Dalifort. La mission a apprécié les compétences des divers ateliers. Elle estime que la qualité et la complémentarité des activités devrait permettre au complexe de se développer rapidement.

L'accent a été mis sur le retard accusé par la BAD sur le traitement des dossiers soumis. La mission a noté dans son aide-mémoire la faible évolution dans l'exécution du Projet depuis la mission de mai 2005 par le retard pris à cause de l'avis de la Banque sur les dossiers soumis.

Le taux d'exécution global du projet, au 26 septembre 2005, est d'environ 93% réparti par composante et catégorie de dépenses dans les tableaux suivants.

Taux d'exécution physique par composante

<u>Composantes</u>	<u>Taux d'exécution mission précédente</u>	<u>Taux d'exécution supervision actuelle</u>
Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires (24,4%)	93%	93%
Micro finance et appui aux activités génératrices de revenus (22,6%)	89%	90%
Infrastructures, Equipements et hydraulique villageoise (43,3%)	85%	88%
Gestion du projet (9,7%)	95%	95%
TOTAL POURCENTAGE (100%)	91%	93%

Taux d'exécution physique par catégorie

<u>Catégories</u>	<u>Taux d'exécution mission précédente</u>	<u>Taux d'exécution supervision actuelle</u>
BIENS : - Equipements/mobilier/fourniture (25,7%)	93%	93%
TRAVAUX : - Construction/réhabilitation (20,7%)	88%	90%
SERVICES (29%) : - Etudes et supervision (2,4%) - Services de spécialistes (8,3%) - Formation (18%) - Audit (0,3%)	94% 95% 90% 80%	94% 95% 90% 85%
DIVERS : - Fonds de crédit (18,8%)	94%	95%
FONCTIONNEMENT : - Fonctionnement (5,8%)	93%	93%
TOTAL POURCENTAGE (100%)	91%	93%

Le taux de décaissement global du Projet est de 89%. Le taux de décaissement sur le prêt FAD est de 84% et celui du don FAT de 93%.

VI. DIFFICULTES

Les principaux problèmes qui pourraient entraver l'atteinte des objectifs du projet sont présentés ci-après :

- i) Le retard accusé dans la mise en œuvre de la phase de consolidation du programme d'alphabétisation fonctionnelle ;
- ii) Le retard dans le traitement des dossiers soumis à la Banque par le Projet parmi lesquels on peut citer :
 - a. L'avis de la BAD sur la nouvelle répartition de 60 communautés de base précédemment encadrées par PAMECAS (12 janvier 2005) ;
 - b. La demande de décaissement du reliquat du fonds de crédit en date du 11 avril 2005 ;
 - c. Le dossier de consultation en vue du recrutement d'un consultant pour l'étude relative à la pérennisation du mécanisme de financement en date du 11 avril 2005 ;
 - d. La demande de paiement direct au profit de l'AGETIP suite à la transmission des pièces justificatives complémentaires en date du 24 mai 2005 ;
- iii) L'arrêt des activités du Projet dans les zones du projet touchées par les

- inondations ;
- iv) Le retard accusé dans le paiement des droits et taxes par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- v) Le retard accusé au niveau national dans le traitement des dossiers de marchés déjà approuvés par la Commission Nationale des Contrats de l'Administration (CNCA).

VII. Recommandations

- Envisager, au cas où la deuxième phase est accordée, de toucher d'autres communautés de base et particulièrement celles touchées par le sinistre, en y intégrant une phase de consolidation des acquis du projet initial ; A ce propos, le rapport d'évaluation d'étape des activités du PLCP devrait constituer une base de données pour les orientations futures à donner à l'éventuel nouveau projet ;
- Diligenter le règlement des droits et taxes dus aux fournisseurs au titre des marchés et autres prestations ;
- Autoriser le budget soumis pour la prise en charge des besoins urgents destinés aux zones sinistrées ;
- Réduire au niveau de la BAD, les longs délais de traitement des dossiers soumis par le projet, afin d'éviter le prolongement des délais d'exécution.

VIII. PERSPECTIVES POUR LE TRIMESTRE PROCHAIN :

A. Composante Renforcement des capacités :

- Réalisation du programme de consolidation/pérennisation du programme alpha ;
- Mise en place des bibliothèques et ouvrages post alpha ;
- Suivi de la mise en œuvre du programme ;
- Suivi des activités des relais ;
- Tenue des foras régionaux et national ;
- Réalisation du film documentaire sur le projet ;
- Réalisation de la brochure sur le projet.

B. Composante Micro finance et Activités génératrices de revenus :

- Formation des partenaires d'exécution ;
- Recouvrement des fonds auprès des SFD ;
- Financement des requêtes soumises pour les CLEC, CAPEC et AGR ;
- Suivi et supervision des activités des bénéficiaires et des partenaires.
- Préparation de l'évaluation de la composante MF AGR ;
- Etude sur le dispositif de pérennisation du système de crédit ;

C. Composante Infrastructures, Equipements et Hydraulique :

- Suivi de l'approbation des marchés relatifs aux puits, réseaux et latrines, électropompes,

pompes manuelles et bureaux de contrôle ;

- Démarrage études géophysiques programme hydraulique complémentaire ;
- Organisation des formations pour les agents de santé communautaire, les animateurs polyvalents et les gérants de pompes ;
- Relance acquisition des mobiliers des cases des tous petits ;
- Acquisition et installation du matériel pédagogique des cases des tous petits ;
- Finalisation de la réception technique des ouvrages hydrauliques et des installations des électropompes ;
- Finalisation de l'installation et de la réception des pompes manuelles.

D. Composante Gestion :

- Suivi Supervision des activités par les URG et les composantes ;
- Coordination des activités avec les partenaires
- Rencontres des comités de pilotage
- Préparation et mobilisation des fonds
- Suivi des décaissements au niveau de la BAD

Annexes :

Situation financière du Projet au 30 septembre 2005

SITUATION DU PRÊT FND

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCEFA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCEFA	Décaiss Suivants UC	Décaiss Suivants FCEFA	% Décaissé
TRAVAUX	Construc/Réhabilit	2 978 340	2 462 455 772	2 884 900	2 624 061	2 046 236 265	53 631,47	40 975 516	88%
BIENS	Eqpt/Mob/fournit	1 366 595	1 129 884 347	937 633	511 041	399 825 227	36 415,22	27 821 957	37%
SERVICES	Etudes/supervision, Services de spécialistes, Formation	557 025	460 541 586	469 709	809 342	640 988 715	2 984,32	2 280 080	145%
FONCTIONNEM ENT	Fonctionnement	98 040	81 058 296		6 264	4 871 040			6%
Total		5 000 000	4 133 940 000	4 292 241	3 950 709	3 091 921 247	93 031	71 077 553	79%

Taux d'engagement : 86%

SITUATION GLOBALE DU PROJET

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCEFA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCEFA	% Décaissé
TRAVAUX	Construc/Réhabilit	4 792 040	3 962 001 168	4 274 474	4 297 183	3 355 442 247	85%
BIENS	Eqpt/Mob/fournit	3 786 595	3 130 711 307	2 976 763	2 335 621	1 833 103 824	59%
SERVICES	Etudes/supervision, Services de spécialistes, Formation et Audit	5 437 025	4 495 267 026	4 433 187	4 986 791	3 993 078 850	89%
FONCTIONNEM ENT	Fonctionnement	1 078 040	891 310 536	2 170 689	2 176 953	1 598 654 072	179%
FONDS DE CREDIT	Fonds de crédit	3 506 300	2 898 966 764	3 359 989	2 977 430	2 104 346 142	73%
Total		18 600 000	15 378 256 800	17 215 100	16 773 977	12 884 625 135	84%

764,02 TAUX MAI 2005

Taux d'engagement : 93%

SITUATION DU PRÊT FAD

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCEA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCEA	Décais Suivants UC	Décais Suivants FCEA	% Décaissé
TRAVAUX	Constructif/Réhabilit	1 720 000	1 422 075 360	1 350 072,74	1 633 620,61	1 278 301 982			95%
BIENS	Eqpt/Mob/fournit	2 420 000	2 000 826 960	2 039 130,12	1 824 579,65	1 433 278 597	274 367	209 621 960	75%
SERVICES	Etudes/supervision, Services de spécialistes, Formation et Audit	3 130 000	2 587 846 440	1 886 252,83	2 100 223,60	1 701 220 100	36 751	28 078 844	67%
FONCTIONNEM ENT	Fonctionnement	980 000	810 252 240	1 072 222,58	1 072 222,58	860 666 125	81 266	62 089 027	109%
FONDS DE CREDIT	Fonds de crédit	1 750 000	1 446 879 000	1 750 000,00	1 367 441,38	1 088 096 142	547 839,48	431 026 410	78%
FCEA	Total	10 000 000	8 267 880 000	8 097 678,27	7 998 087,83	6 361 562 946	940 224	730 816 241	80%

Taux d'engagement : 81%

SITUATION DU DON FAT

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCEA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCEA	Décais Suivants UC	Décais Suivants FCEA	% Décaissé
SERVICES	Services de spécialistes, Formation et Audit	1 750 000	1 446 879 000	2 077 225,35	2 077 225,35	1 650 870 035	170 687	130 408 492	119%

Taux d'engagement : 119%

TOTAL POUR LA BAD	11 750 000	9 714 759 000	10 174 904	10 075 313	8 012 432 981				86%
Taux d'engagement :									87%

SITUATION DE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT

Catégories SAP	Catégories	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCEA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCEA	Décais Suivants UC	Décais Suivants FCEA	% Décaissé
TRAVAUX	Constructif/Réhabilit	93 700	77 470 036	39 501	39 501	30 904 000	1 236	944 000	39,89%
FONCTIONNEM ENT	Fonctionnement		0	1 098 466	1 098 466	733 116 907	24 418	18 655 849	
FONDS DE CREDIT	Fonds de crédit	1 756 300	1 452 087 764	1 609 989	1 609 989	1 016 250 000	229 510	175 350 000	69,99%
Total		1 850 000	1 529 557 800	2 747 955	2 747 955	1 780 270 907	255 163	194 949 849	116,39%

Taux d'engagement : 149%

REGISTRE DES DEPENSES PAR CATEGORIE DE FINANCEMENT AU 30 - 09 - 2005

Numero	Beneficiaires / Fournisseurs	Date	Nature de la Depense	Montant de la Depense	FAD											
					A Etudes & Supervision	B Construction & Rehabilitation	C Equipements Mobilier	D Services de Specialistes	E Formation	F Fonds de credit	G Fonctionnement	D Services de Specialistes	FAT E Formation	H Audit		
242 / 05 SC	HALLY P SYLLA	23/09/2005	REPORTAGE AUDIO SEMAINE ALPHA	38 600							38 600					
243 / 05 SC	MODOU TOURE	23/09/2005	REPARAT' AD 8355	2 191 219							2 191 219					
244 / 05 SC	MODOU TOURE	23/09/2005	REPARAT' AD 8353	1 108 860							1 108 860					
246 / 05 SC	SENTEC	27/09/2005	LIG FACT URG TBA	216 852							216 852					
249 / 05 SC	CHENH NIAYE JARDINIER	27/09/2005	MOYEN POTS + FLEURS	167 800							167 800					
			TOTAL	3 723 331	-	-	-	-	-	-	3 723 331	-	-	-	-	-

REGISTRE DES DEPENSES PAR COMPOSANTE AU 30 - 09 - 2005

Numero	Beneficiaires / Fournisseurs	Date	Nature de la Depense	Montant de la Depense	I Renforcement des capacites	II Micro finance & ASR	III Infrastructures Equipements Hydraulique	IV Gestion	TOTAL
242 / 05 SC	HALLY P SYLLA	23/09/2005	REPORTAGE AUDIO SEMAINE ALPHA	38 600				38 600	38 600
243 / 05 SC	MODOU TOURE	23/09/2005	REPARAT' AD 8355	2 191 219				2 191 219	2 191 219
244 / 05 SC	MODOU TOURE	23/09/2005	REPARAT' AD 8353	1 108 860				1 108 860	1 108 860
245 / 05 SC	SENELE	27/09/2005	LIQ FACT URG TBA	216 852				216 852	216 852
246 / 05 SC	CHEIKH NDIAYE JARDINIER	27/09/2005	ACHAT POTS + FLEURS	167 800				167 800	167 800
TOTAL				3 723 331	-	-	-	3 723 331	3 723 331

REGISTRE DES DEPENSES PAR CATEGORIE DE FINANCEMENT AU 30 - 09 - 2005

Numero	Bénéficiaires / Fournisseurs	Date	Nature de la Dépense	Montant de la Dépense	FND						
					A Etudes & Supervision	B Construction & Réhabilitation	C Equipements Mobiliers	D Services de Spécialistes	E Formation	G Fonctionnement	
10 / 05	COMI / AISB	09/07/2005	SUPERVISION TRAVAUX HYDRAULIQUES	2 280 080	2 280 080						
40 CDE		12/07/2005	PAIEMENT DIRECT DECOMPTE 16 (CONSTRUCTION DE PUTS)	40 975 516		40 975 516					
41 MEERA & CEIKO PUMPS		20/07/2005	PAIEMENT DIRECT 30% FOURNITURE & INSTALLATION DE 120 POMPES MANUELLES	27 821 957			27 821 957				
TOTAL				71 077 553	2 280 080	40 975 516	27 821 957	-	-	-	

LISTE DES DEPENSES EFFECTUEES PAR LA CONTREPARTIE
sept-05

N°	DATE	DESIGNATION	MONTANT
36	JUILLET 05	LOCAT° BUREAU KOLDA	118 000
37	JUILLET 05	AVANCE JUIN LOCAT° BUREAU KOLDA	67 357
38	JUILLET 05	SALAIRE JUIN BIRAKANE MBODJ	100 000
39	JUILLET 05	SALAIRE JUIN AGENTS PLCP	349 000
40	JUILLET 05	INDEMNITES FORFAITAIRES 07/05	135 000
41	JUILLET 05	LOCATION BUREAU TAMBA 06 ET 07/05	236 000
42	JUILLET 05	REL JUIN LOCAT° BUREAU KOLDA+ JUIL 05	168 643
43	JUILLET 05	FRAIS DE PUBLICITE	1 999 215
44	JUILLET 05	CSS 06 ET 07/05	268 800
45	JUILLET 05	IPM ENTREPRISES	495 000
46	JUILLET 05	EMS	75 520
47	AOUT 05	INDEMNITES DEPLACEMENTS AGENTS PLCP	600 000
48	AOUT 05	FRAIS HOTEL SEMINAIRE	600 000
49	AOUT 05	FOURNITURE DE BUREAU	4 999 896
50	AOUT 05	CONSOMMABLES INFORMATIQUES	2 998 616
51	AOUT 05	MATERIEL DIDACTIQUE	1 350 000
52	AOUT 05	IPRES 05 ET 06/05	2 667 092
53	AOUT 05	SALAIRE AOUT AGENTS PLCP	346 500
54	AOUT 05	INDEMNITES FORFAITAIRES 08/05	135 000
55	AOUT 05	CSS 08/05	134 400
56	AOUT 05	LOCATION BUREAU TAMBA 08/05	118 000
57	AOUT 05	LOCAT° BUREAU KOLDA 08/05	118 000
58	AOUT 05	IPM ENTREPRISES 08/05	167 500
59	SEPTEMBRE 05	EMS	253 110
60	SEPTEMBRE 05	INDEMNITES FORFAITAIRES 09/05	135 000
61	SEPTEMBRE 05	SALAIRE SEPT AGENTS PLCP	346 000
62	SEPTEMBRE 05	LOCATION BUREAU TAMBA 09/05	118 000
63	SEPTEMBRE 05	LOCAT° BUREAU KOLDA 09/05	118 000
64	SEPTEMBRE 05	CSS 09/05	134 400
65	SEPTEMBRE 05	EMS	247 800
			19 599 849

FONCTIONNEMENT

18 655 849

CONSTRUCTION/REHABILITATION

944 000

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PLCP)

De : <Carin.Wall@ndf.fi>
À : <plcp@sentoo.sn>
Cc : <Mats.Borgenvall@ndf.fi>
Envoyé : vendredi 12 août 2005 13:58
Objet : Mission FND Juin 2005

Chère Madame Fall,

Je voudrais vous remercier chaleureusement et aussi à votre équipe à Dakar et dans les régions pour l'excellente organisation de notre mission au juin 2005 et des visites sur le terrain pour connaître l'avancement du programme hydraulique, des autres composantes du projet et en particulier rencontrer et écouter les comptes rendus des bénéficiaires. Je vous remercie aussi du beau album avec toutes les photos de notre tour. Je vais l'emporter comme un souvenir personnel quand je quitte FND dans quelques semaines.

Je suis très impressionnée et émue par les activités mise en oeuvre dans le cadre du projet et les bons résultats que nous avons pu constater. Je suis en particulier très émue par la mobilisation, l'engagement et la responsabilité des femmes et des hommes dans les villages et le case foyer pour améliorer leur propre vie et celle de leurs enfants. Cela montre qu'avec des ressources financières limitées et la volonté et force humaine des bénéficiaires on peut réaliser des grands progrès parmi et pour les plus démunies.

La mission nous a donc confirmé l'excellente performance du PLCP et que le projet mérite le meilleur classement dans notre système d'évaluation de la performance de notre portefeuille de projets.

Je voudrais encore une fois me féliciter de la bonne et fructueuse coopération avec vous et votre équipe et vous remercier à vous-même de votre grand "leadership" et contribution au succès du PLCP! Veuillez transmettre aussi à Moustapha Dieye et à Mouhamadou Lamine mes meilleures salutations.

J'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer quelque fois dans le future et je vous souhaite une bonne continuation et bonne chance avec la mobilisation des fonds pour une nouvelle phase du projet.

Salutations distinguées et chaleureuses

Carin

PS Je vais demander à Mats de vous envoyer nos photos de la mission.

CARIN WALL
SENIOR VICE PRESIDENT PHONE +358-9-1800562
NORDIC DEVELOPMENT FUND MOBILE +358-50-5321484
HELSINKI, FINLAND FAX +358-9-6221491

-----Original Message-----

From: PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PLCP) [<mailto:plcp@sentoo.sn>]
Sent: den 4 maj 2005 20:14

31/10/2005